

---

## Action dans la CDB contre les arbres transgéniques

Un groupe de réseaux et d'organisations socio-environnementales, préoccupé par la possibilité que les Nations Unies avalisent finalement des politiques qui acceptent et promeuvent les arbres transgéniques, ont lancé une alerte sur les préjudices qui en découleraient, et qui se trouveraient aggravés dans le modèle de plantations à grande échelle en régime de monoculture.

Dans ce qui suit, nous reproduisons la « Lettre ouverte aux participants à la 10e Conférence des Parties (CdP 10) à la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et à la 5e Réunion des Parties du Protocole de Carthagène (MdP 5) » qui doivent avoir lieu à Nagoya, au Japon, en octobre 2010.

### **Arrêter le massacre -- Arrêter la plantation d'arbres transgéniques**

La Convention des Nations unies sur la diversité biologique (CDB) est née en 1992, à l'occasion du Sommet de la Terre, avec pour mission de devenir un instrument juridique international qui garantît la protection de la biodiversité, celle-ci ayant été reconnue comme un bien mondial d'une valeur inestimable pour la survie des générations présentes et futures. On y reconnaissait la nécessité d'avancer sur une route vers le développement qui n'impliquât pas la destruction de la diversité biologique et qui renfermât un contenu de justice sociale.

Aujourd'hui, nous réaffirmons cette nécessité, mais la conjoncture actuelle révèle que nous sommes chaque jour plus éloignés de l'objectif visé. Le monde globalisé marche entraîné par la force de puissantes entreprises dont le but ultime est lucratif. Cette voie de mauvais développement a comme séquelles l'extermination, l'exploitation et l'exclusion.

Dans le cadre de la CDB, ces forces tentent aussi de s'exprimer, et nous lançons un cri d'alarme devant un de leurs plus forts moyens d'extermination sophistiquée : les arbres transgéniques.

Nous mettons l'accent sur deux aspects très dangereux du modèle qui cherche à s'ouvrir une voie dans la CDB : la technique de l'ingénierie génétique – avec de nombreuses questions sans réponses, et sans aucune idée des conséquences à long terme de ces manipulations – et le modèle de monoculture auquel elle est associée.

L'ingénierie génétique, qui uniformise les cultures pour assurer un bénéfice supérieur aux entreprises propriétaires des brevets, a dévasté la biodiversité. Les arbres transgéniques – manipulés soit pour réduire leur contenu en lignine, soit pour produire une meilleure résistance aux ravageurs, soit pour accélérer leur croissance ou leur résistance au froid – unifient deux modèles : celui des affaires qui croissent à n'importe quel prix, et celui de la monoculture, et les deux prospèrent grâce à l'extermination d'écosystèmes divers. Les arbres manipulés génétiquement sont potentiellement contaminants pour leurs parents sauvages, et augmentent de ce fait la menace qui pèse sur la biodiversité.

Les plantations d'arbres associées aux recherches de l'ingénierie génétique sont un facteur

---

d'appropriation de la terre, au détriment de la souveraineté alimentaire ; elles causent l'anéantissement du sol, de l'eau et d'autres écosystèmes, avec les communautés qui y vivent et qui en vivent.

Nombreuses sont les portes par lesquelles les arbres transgéniques peuvent entrer dans la CDB :

**Les agrocombustibles et l'énergie basée sur le bois** – Les arbres des plantations industrielles génétiquement modifiés pour pousser plus vite, pour être plantés de façon plus dense, pour survivre en climat froid et avec la capacité d'être transformés plus facilement en carburant liquide, sont les principaux candidats pour servir de matière première de la bioénergie. L'augmentation massive de la demande de bois comme source de bioénergie accélérera le déboisement, la conversion des forêts et des prairies en plantations, et la perte de diversité biologique et culturelle. Les scientifiques prévoient que, comme résultat de cette croissance exponentielle de la demande de bois, en 2060 toutes les forêts et prairies auront été transformées en plantations.

**Les forêts** – La définition que donne la FAO de ce mot, et que la CDB adopte, comprend les plantations d'arbres, qui ressemblent autant à des forêts qu'un champ de maïs à une prairie. C'est ainsi que les plantations industrielles, aux antipodes de la diversité, parviennent à être encouragées – et même subventionnées comme faisant partie des efforts de «reboisement », « de boisement », et « restauration de forêts ».

**L'atténuation du changement climatique** – Parmi les mécanismes pour faire face au changement climatique, La CCNUCC (Convention-cadre sur les changements climatiques) en a proposé plusieurs qui aggravent le phénomène, dont les plantations en tant que puits de carbone, (qui éviteront d'avoir à réduire les émissions), la proposition d'« augmenter les réserves de carbone forestier » (REDD+) qui encourage la plantation d'arbres à croissance rapide, et récemment la proposition appelée « biochar » - charbon végétal ajouté au sol que l'on obtiendrait en brûlant des arbres. REDD pourrait même inclure les arbres transgéniques.

D'autre part, lors de la Réunion des Parties au Protocole de Carthagène sera traité le sujet de l'évaluation des risques que comportent les arbres transgéniques. Le propos de cette évaluation doit être d'éviter les impacts sur l'environnement, sur la biodiversité, sur la santé humaine et le bien-être économique et social de la population. L'axe directeur de cette évaluation des risques doit donc être le principe de précaution.

Pour toutes ces raisons, il est nécessaire que la CdP 10 et la MdP 5 réaffirment la décision prise en 2006 : après avoir reconnu les incertitudes concernant les possibles répercussions environnementales et socioéconomiques des arbres génétiquement modifiés, y compris les effets (à long terme et transfrontières) qu'ils risquent d'avoir sur la diversité biologique des forêts et sur les moyens de subsistance des communautés indigènes et locales, il est recommandé d'appliquer le principe de précaution.

**Pour la défense de la biodiversité et de la vie : NON aux arbres transgéniques !**

*Signataires : Coecoceiba – AT Costa Rica, Econexus, Groupe ETC, Global Justice Ecology Project, FASE, FOEI (Amis de la Terre International) OLCA, RALLT (Réseau pour une Amérique latine sans transgéniques), RECOMA (Réseau latinoaméricain contre la monoculture d'arbres), Mouvement mondial pour les forêts tropicales, REDES – AT Uruguay, Sobrevivencia – AT Paraguay*

